

INFO

2^E SEMESTRE 2015



SCoT

L'apport du diagnostic réactualisé

Faisant suite à l'évaluation du premier SCoT, l'actualisation du diagnostic s'achève. Les évolutions du contexte socio-économique du territoire entraînent un besoin d'adapter le SCoT.



Aujourd'hui, l'opportunité s'offre de construire ensemble un véritable projet territorial de développement durable qui irait au-delà des simples obligations réglementaires imposées par les lois Grenelle. Les phénomènes de métropolisation déterminent de plus en plus les logiques économiques au niveau mondial mais aussi localement. Or, les Vosges Centrales bénéficient d'un positionnement favorable, à l'entrée Sud du pôle métropolitain du Sillon Lorrain permettant les articulations avec l'Italie et la Suisse. Il s'agit d'un atout majeur pour renforcer notre positionnement dans la nouvelle grande région.

Pour être plus fort, le territoire doit aussi consolider ses différents pôles structurants afin d'offrir à ses habitants le meilleur niveau d'équipements et de services et leur garantir un cadre résidentiel de qualité en limitant leurs obligations de déplacements. Cela passe notamment par la résorption de la vacance des logements existants et une limitation de l'étalement urbain.

Par ailleurs, la candidature du Syndicat pour un « SCOT-TEPCV » a été retenue dans le cadre de l'appel à projet national pour un *Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte* lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Cette opportunité va nous permettre d'approfondir certaines thématiques de façon innovante, notamment la prise en compte des énergies renouvelables, l'amélioration de la mobilité et l'exploration du potentiel que représente l'économie circulaire pour l'emploi de notre territoire.

Bureau : 30 novembre 2015

17h, 4, rue Louis Meyer, GOLBEY

Comité Syndical : 10 décembre 2015 (débat PADD)

18h, Espace Cours, EPINAL

EVENEMENTS SCoT VOSGES CENTRALES :

Forum de concertation : 26 octobre 2015

14h, Centre des Congrès, EPINAL

Réunions territorialisées de présentation du SCoT :

- Charmes : 2 novembre 2015

19h30, Salle de l'Espée, place de l'Espée, CHARMES

- Xertigny : 16 novembre 2015

19h30, rue du Commandant Saint Sernin, salle de fêtes, XERTIGNY

- Epinal : 23 novembre 2015

19h30, Grand Salon de l'Hôtel de ville, EPINAL

AUTRES EVENEMENTS :

AG Fédération nationale des SCoT : 25 novembre 2015

15 rue Vaugirard, PARIS

Fête de l'Energie à Epinal : 24 octobre 2015

10h à 18h, Place des Vosges, EPINAL

L'important travail collectif de réflexion et de concertation va se poursuivre lors du prochain forum qui aura lieu le 26 octobre 2015 et de trois réunions territorialisées à l'intention de tous les élus des Vosges Centrales. Aussi, je vous invite à venir nombreux pour y participer.

Michel HEINRICH

Président du Syndicat Mixte
du SCoT des Vosges Centrales

Les pièces du SCoT à réviser

- Un rapport de présentation complété et mis à jour
- Un Etat Initial de l'Environnement (EIE)
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) porteur d'une vision commune actualisée
- Un Document d'Objectifs et d'Orientations (DOO) en remplacement du Document d'Orientations Générales (DOG)

Les points forts du diagnostic actualisé :

L'opportunité de la dynamique métropolitaine du Sillon Lorrain pour faire face aux mutations économiques qui fragilisent le territoire

La bonne progression de l'emploi au cours de la première moitié de la décennie 2000 a été stoppée par la crise économique touchant durement le secteur industriel et le BTP. Toutefois, Les acteurs publics et privés ont toujours su se mobiliser et faire face aux différentes crises économiques traversées pour assurer les reconversions successives et la diversification des activités. Aujourd'hui, il existe toujours de réels atouts pour faire face aux mutations :

- L'héritage d'un passé fortement industriel qui confère à la main d'œuvre locale des qualités reconnues et appréciées dans ce domaine,
- L'émergence de nouvelles filières qui s'ancrent localement (Pôle Fibres-Grand Est, filière éco-matériaux, filière « Forêt-Bois », cluster image numérique, labellisation *Frenchtech*),
- Un potentiel de recherche de haut niveau dans le domaine du bois avec le campus fibre,
- Une part importante d'économie présentielle, comme facteur de stabilité, que le vieillissement démographique pourrait booster à l'avenir,
- Un tourisme vert en essor aux portes du massif vosgien grâce à l'émergence d'une identité propre au territoire autour du vélo, de l'eau et de la forêt,
- Une agriculture qui a su se moderniser et un bon potentiel en industries agroalimentaires.

L'évaluation du SCoT a révélé une surestimation quantitative des besoins fonciers économiques qu'il conviendrait de revoir afin de mieux cibler l'offre à produire pour l'accueil des entreprises et la rendre plus attractive (cf. projet d'écoparc de grande envergure « Green Valley », labellisé au niveau national « grappe d'entreprises »).

Par ailleurs, les atouts du territoire pourraient être mieux valorisés et rendus plus visibles s'ils s'inscrivaient dans une dynamique territoriale régionale à l'échelle de la métropole lorraine du « Sillon Lorrain ».



L'atout d'un cadre de vie agréable qu'il faudrait préserver par une meilleure régulation du marché foncier de l'habitat

En 2012, la population municipale du SCoT atteint 119 087 habitants. Elle n'a augmenté que de 1 389 personnes entre 1999 et 2012, soit 0.08% par an. Les besoins en logements découlant de la croissance démographique ont beaucoup diminué au cours des dernières années.

Or, 9 140 logements ont été construits entre 2001 et 2014 soit 653 logements par an. Ces nouveaux logements ont permis un desserrement des ménages et le renouvellement du parc existant. Mais cette offre abondante a aussi provoqué une détente du marché immobilier et un fort accroissement des logements vacants.

Un important phénomène de vacance s'est installé dans le parc existant de l'agglomération spinalienne mais aussi à l'échelle de l'ensemble des Vosges Centrales. Les plus touchés sont les quartiers centraux et les centres bourgs dévitalisés par le développement de lotissements périphériques plus ou moins éloignés.

La proximité des services et des équipements ainsi que la bonne isolation thermique des habitations font désormais partie des critères prioritaires de choix résidentiels des ménages. Le premier SCoT avait surestimé les besoins en logements. Il est nécessaire de réévaluer ces besoins et d'améliorer la qualité du parc existant pour le rendre plus attractif. Une meilleure régulation du marché devrait permettre la reconquête du parc vacant et l'utilisation des potentiels fonciers importants existants dans le tissu urbain.

ACTUALISE DU SCOT

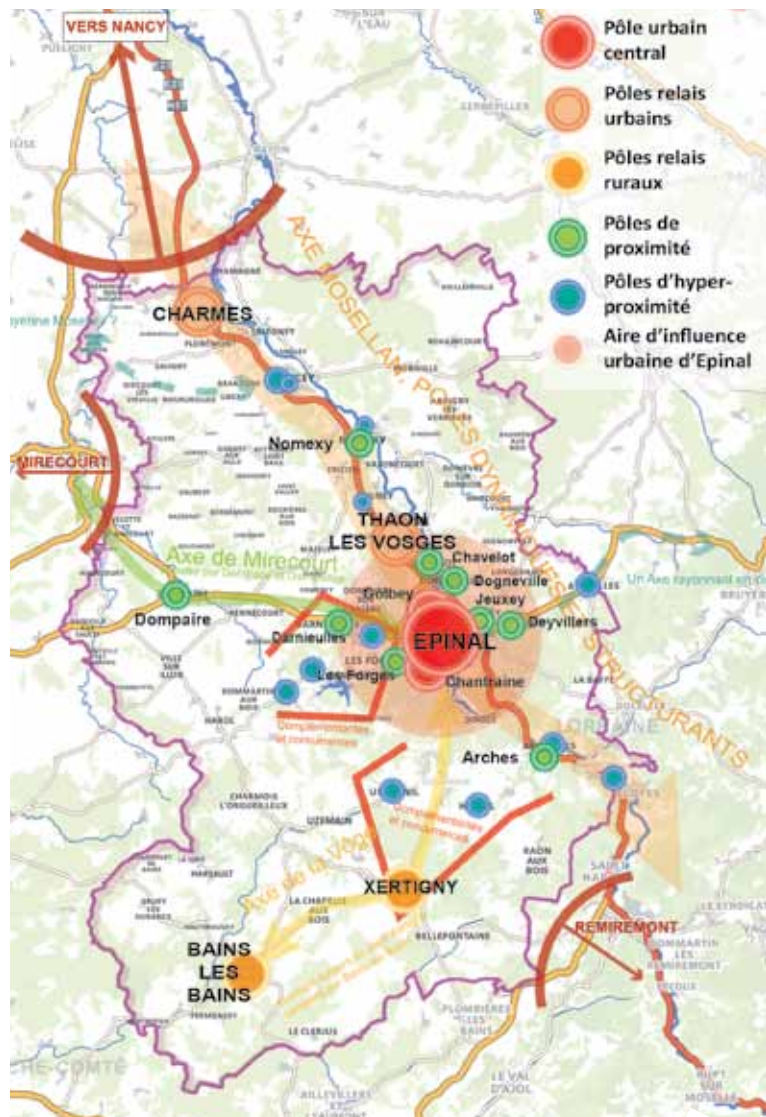
Une armature urbaine déstructurée par une concurrence mal maîtrisée entre de nombreux pôles d'hyper-proximité

Si les pôles urbains principaux sont plutôt bien équipés malgré quelques manques, les services de proximité nécessaires à la vie quotidienne sont plus dispersés dans de nombreux petits pôles d'hyper-proximité, ce qui occasionne de nombreuses obligations de déplacements en voitures individuelles. Ces pôles entrent en concurrence au moment des choix résidentiels des ménages avec les autres pôles de l'armature urbaine, tels qu'ils avaient été définis par le SCOT en 2007. Des priorités seraient à dégager pour consolider plus particulièrement les pôles structurants les mieux placés afin d'assurer le bon fonctionnement du territoire et d'optimiser les coûts d'investissement et de gestion des équipements. La vallée de la Moselle constitue l'axe structurant principal du territoire. En complément, il conviendrait de conforter un nombre limité de pôles relais ou de proximité pour desservir le reste des territoires ruraux, de part et d'autre de cet axe.

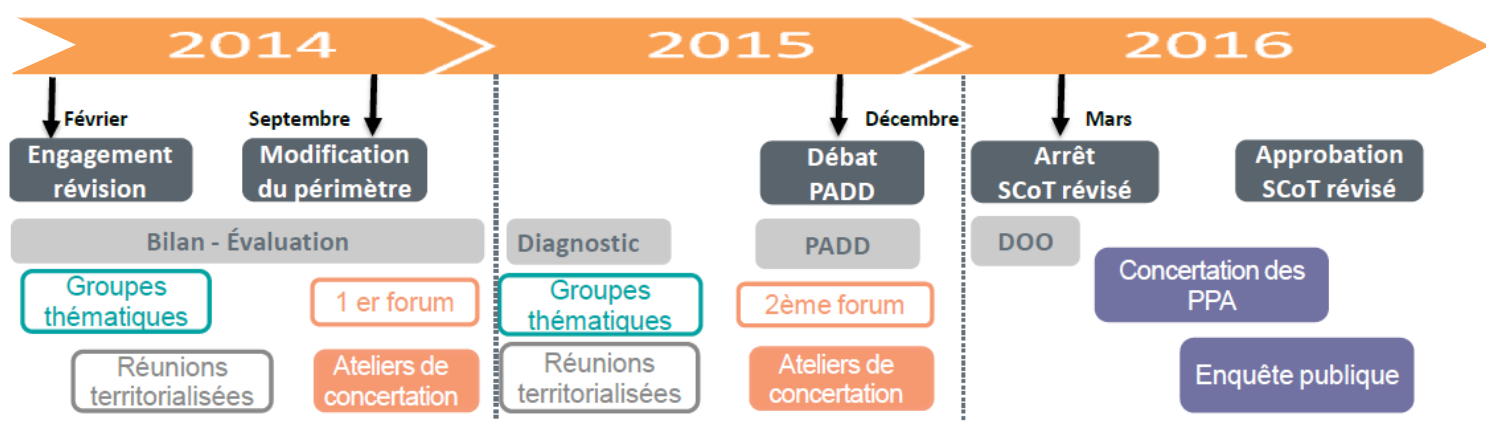
Une urbanisation encore trop étalée qui nuit à l'activité agricole et à la préservation des continuités écologiques

L'artificialisation s'est effectuée principalement au détriment de l'agriculture avec une perte nette de 552 hectares. Elle a également entraîné la disparition de nombreux bosquets, de haies et de ripisylves qui contribuaient aux continuités écologiques.

Pour en savoir plus : voir FlashInfo n° 9



Les étapes de la révision



Forum de concertation : lundi 26 octobre 2015 à 14h30, Centre des Congrès, Epinal

Faisant suite au premier Forum d'évaluation de 2014, tous les élus et les partenaires du SCOT sont invités à un second forum où les résultats du diagnostic, les enjeux du territoire et les premières orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable leur seront exposés. Ils pourront ensuite exprimer leur avis dans le cadre d'ateliers.

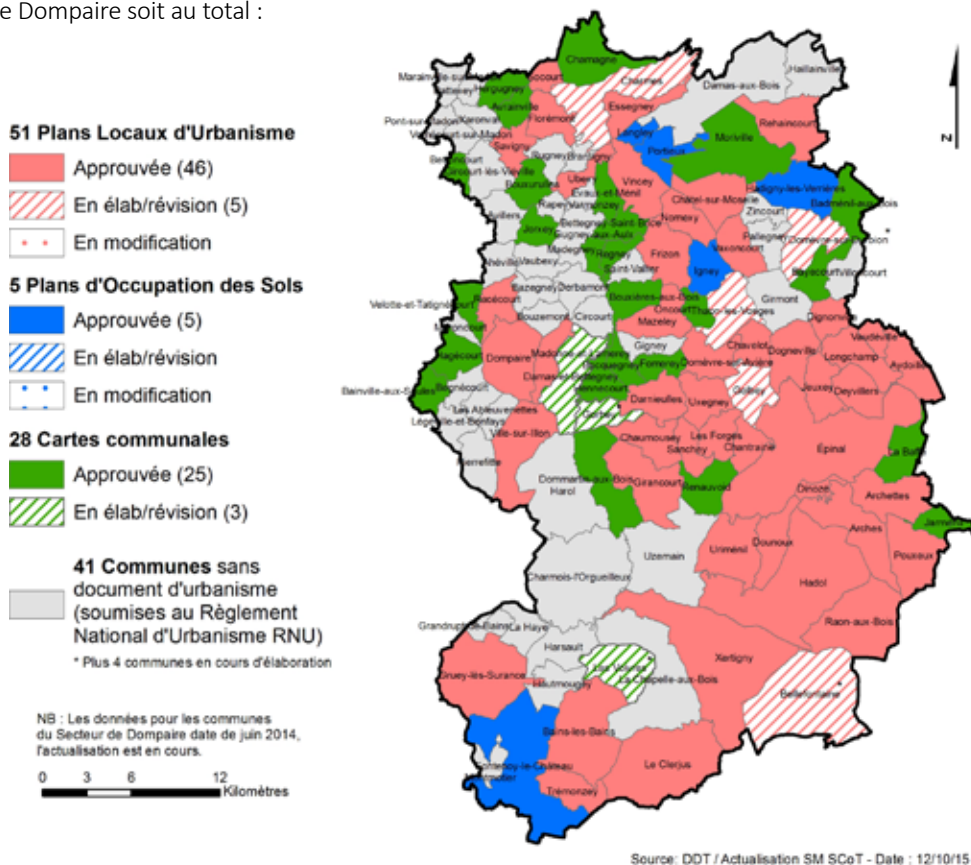
Poursuite de la concertation en réunions territorialisées :

- Lundi 2 novembre 2015 à Charmes, salle de l'Espée, 5 Place de l'Espée à 19h30
- Lundi 16 novembre 2015 à Xertigny, salle polyvalente, rue Marius Becker à 19h30
- Lundi 23 novembre 2015 à Epinal, Grand Salon de l'Hôtel de ville, 9 rue Général Leclerc à 19h30

Suivi du SCoT

Suivi des documents d'urbanisme

Avec l'extension récente au Secteur de Dompierre, le SCoT est couvert par 84 documents d'urbanisme dont 17 dans le secteur de Dompierre soit au total :



Les nouvelles de la Fédération Nationale des SCoT

Les 10^{ème} rencontres nationales des SCoT se sont déroulées les 24 et 25 septembre 2015 à Rouen sur le thème « *Petit SCoT deviendra grand ? La planification à l'épreuve des réformes et des échelles* ». Ce fut l'occasion de nombreux échanges d'expériences où les élus ont pu apporter une parole riche de témoignages et d'engagements en faveur des SCoT.

La Fédération Nationale des SCoT avec le soutien actif de son Président, Michel Heinrich, a poursuivi son action de lobbying auprès du Ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement et de l'Assemblée Nationale, contribuant à l'adoption d'amendements en faveur des SCoT dans les dernières lois votées :

- loi relative à la *Transition Énergétique pour la Croissance Verte* du 24 août 2015 : maintien de la possibilité pour les Syndicats mixtes de SCoT de porter un Plan Climat Air Énergie Territorial ;
- loi portant une *Nouvelle Organisation Territoriale de la République* du 7 août 2015 : intégration des structures porteuses de SCoT parmi les personnes publiques associées au *Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)*, qui est opposable aux SCoT.

Pour en savoir plus : www.fedescot.org

La Caravane de l'Énergie débarque à Epinal le 24 octobre !

La Fête de l'Énergie se déroule chaque année durant le mois d'octobre sur l'ensemble du territoire hexagonal. Elle se tiendra le 24 octobre prochain à Epinal de 10h à 18h, Place des Vosges.

Les conseillers INFO ÉNERGIE iront à la rencontre du public grâce à La Caravane de l'Énergie. Dans un environnement ludique, ils diffuseront de nombreux conseils sur les économies d'énergie dans l'habitat.

Pour en savoir plus : www.eie-lorraine.fr



Directeur de publication

Michel HEINRICH
Président du Syndicat

Diffusion

1 500 exemplaires conçus & réalisés en interne.

Illustration

Antonio GACIA, Imagerie d'Epinal

Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales

4, rue Louis Meyer 88190 GOLBEY

Tel : 03 29 32 47 96 / Fax : 03 29 35 22 03

syndicat@scot-vosges-centrales.fr / www.scot-vosges-centrales.fr